



RECU EN PREFECTURE

Le 06 mars 2020

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20200227-D00601510-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 février 2020

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 février 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 4), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL

Absents :

Mme Myriam EL-YASSA, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Sophie PESEUX, M. Julien ACARD

Procurations de vote :

Mme Karima ROCHDI donne pouvoir à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET donne pouvoir à M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX donne pouvoir à Mme Christine WERTHE

OBJET : 12 - Semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2020

Délibération n° 2020/006015

Semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2020

Rapporteur : M. VAN HELLE, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 2	07/02/2020	Favorable unanime

1 - Contexte et objectifs

Le 21 mars a été proclamée « Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Alors que la loi du 8 juillet 2013 a réaffirmé avec force la mission de l'école de faire acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité, il apparaît nécessaire de redonner une impulsion nationale forte aux actions éducatives menées dans le champ de la prévention du racisme et de l'antisémitisme, de la défense et de la promotion des Droits de l'Homme et des principes fondamentaux de la République.

La Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme associe l'ensemble de la communauté éducative et pédagogique, dont les parents d'élèves et les personnels des établissements scolaires, les organisations étudiantes et lycéennes, ainsi que les associations complémentaires de l'éducation, en particulier celles qui concourent à la lutte contre les discriminations, la xénophobie, le racisme et l'antisémitisme.

2 - Evénements de la semaine du 21 mars 2020 à Besançon

Comme chaque année, un collectif bisontin d'associations organise des actions de sensibilisation pendant la semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme, du 16 au 27 mars 2020.

Celui-ci regroupe plusieurs associations en partenariat avec la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville de Besançon : SOS Racisme, RéCiDev, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), la Ligue des droits de l'Homme, la Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), l'Amitié Judéo-Musulmane de France (AJMF), la Ligue de l'Enseignement et Léo Lagrange Centre Est qui coordonne le collectif.

Il se fixe pour objectif de promouvoir la fraternité entre les hommes et combattre le racisme et l'antisémitisme dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme. Conformément à l'action de l'association Léo Lagrange, il entend travailler à l'éveil de l'engagement citoyen contre toutes les formes de discrimination, la formation de l'esprit critique pour la prévention des stéréotypes, des préjugés et des violences.

3 - Programme

Du lundi 16 au vendredi 27 mars 2020

L'exposition du MRAP « La terre est ma couleur » sera présentée dans les locaux de la Maison de quartier Nelson Mandela. Cette exposition destinée aux enfants entend faire comprendre et respecter les différences. Des visites libres ou guidées, pour les groupes scolaires sur réservation, seront possibles. Les élèves d'école primaire et des classes de 6^{ème} et 5^{ème} sont concernés.

Mardi 17 mars 2020

Une intervention de sensibilisation auprès d'élèves de collèges, menée par les associations du collectif, se déroulera à la maison de quartier Rosemont Saint-Ferjeux.

Mercredi 18 mars 2020 (13 h 30 - 18 h)

Un événement grand-public se déroulera durant l'après-midi sur la place Pasteur. Un village associatif se tiendra sur place. Des animations sont prévues : temps de lecture, un spectacle de danse, la participation de chorales de collégiens et un concert pour clôturer la journée. Le titre choisi pour la journée : « Un Printemps sans racisme ».

Samedi 21 mars 2020

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie s'associera à la Journée du 21 mars 2020. A cette occasion, il proposera :

- A 10 h 30, une visite en « français facile » (qui fait également écho à la Semaine nationale de la langue française et de la francophonie, qui se tient du 14 au 22 mars), gratuite et sur inscription, à destination des apprenants de la langue française.
- A 14 h 30, une visite « Migrations » qui évoque, à travers les collections du musée, l'histoire des échanges entre cultures (visite gratuite, accessible à tous).

Un temps de sensibilisation est également envisagé à la Maison de quartier de Montrapon lors de cette journée.

4 - Soutien financier

Il est proposé d'accorder une subvention de 1 500 € à l'association Léo Lagrange Centre Est, association coordinatrice du collectif.

En cas d'accord, la somme de 1 500 € sera prélevée sur la ligne 65.020.6574.007029.10068 de la Mission Lutte contre les Discriminations.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution d'une subvention de 1 500 € à l'Association Léo Lagrange dans le cadre de l'édition 2020 de la Semaine d'éducation contre le racisme et l'antisémitisme.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,


Danielle DARD. 

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0